

Strasbourg, le 2 février 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Journée Mondiale des Zones Humides 2016 : « Les modes de vie durables »

**Christian Guirlinger**, Conseiller Régional d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, **Wolfgang Baur**, Directeur de la Protection de la Nature et du Tourisme au Ministère de l'espace rural et de la Protection des Consommateurs du Land du Bade-Wurtemberg, **Daniel Reininger**, Président d'Alsace Nature, et **Laurent Darley**, Directeur Adjoint de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, **ont participé à une matinée d'échanges**, ce mardi 2 février 2016, à Strasbourg, **à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides, dans le cadre de la convention de Ramsar.**

La Journée Mondiale des Zones Humides permet de mieux appréhender les enjeux et les problématiques liés au développement durable et à la biodiversité du Rhin. L'édition 2016, placée sous le thème **des « modes de vie durables »**, a débuté par une visite de terrain consacrée à **la restauration de l'inondabilité de l'île du Rohrschollen**, à Strasbourg (programme Life+).

Dans un deuxième temps, les participants ont pris connaissance **des principales initiatives visant à reconquérir une partie de l'exceptionnelle biodiversité des milieux rhénans** (cf. annexe), menées par les collectivités et les entreprises, notamment :

- les efforts de restauration des milieux rhénans dans le cadre du programme Life+ « Rheinauen Rastatt »,
- les différentes actions conduites par EDF sur la bande rhénane, comme par exemple, la renaturation de l'île du Rhin, à Kembs (68),
- un ambitieux programme de rétablissement du transport sédimentaire sur le Rhin Supérieur (injection de graviers, érosion des berges...), présenté par des partenaires suisses.

Pour clore cette journée, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse a présenté le bilan et les perspectives des travaux engagés depuis 20 ans pour la mise en œuvre de **la Directive Cadre sur l'Eau et les perspectives dans le cadre du Rhin.**

La Journée Mondiale des Zones Humides, célébrée chaque année le 2 février, **commémore la signature de la convention de Ramsar**, en 1971, en Iran. Ce traité intergouvernemental sensibilise les acteurs des 168 pays signataires aux enjeux et aux problématiques liés au développement durable et à la biodiversité. On compte plus de 2 225 sites relatifs à cette convention, représentant au total 214,5 millions d'hectares.

Contacts presse :

**Préfecture de Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine :**

Viviane Chevallier – 03 88 21 68 77 – [viviane.chevallier@bas-rhin.gouv.fr](mailto:viviane.chevallier@bas-rhin.gouv.fr)

**Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine :**

Gaëlle Tortil – 03 88 15 68 94 – [gaelle.tortil@region-alsace.eu](mailto:gaelle.tortil@region-alsace.eu)

## La zone transfrontalière Ramsar « Rhin Supérieur – Oberrhein »

De part et d'autre du Rhin, sur une distance de 190 kilomètres entre Lauterbourg et Bâle, le site Ramsar « Rhin Supérieur – Oberrhein » occupe une superficie globale de 47 500 hectares (22 400 en France et 25 100 en Allemagne). Il représente l'une des zones fluviales les plus vastes d'Europe, constituée d'une mosaïque d'habitats naturels (sources phréatiques, pelouses maigres et forêts alluviales...) et d'une grande diversité d'espèces (9 000 plantes, 260 oiseaux, 55 libellules, 17 amphibiens, 47 mammifères, etc.). Le sous-sol abrite également une nappe d'eau souterraine très importante (50 milliards de m<sup>3</sup>), qui constitue une ressource en eau potable inestimable.

**La zone transfrontalière Ramsar « Rhin Supérieur – Oberrhein » a été reconnue en septembre 2008 en tant que zone humide d'importance internationale.** Les partenaires français et allemands impliqués dans cette désignation sont la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, la DREAL, le Land du Bade-Wurtemberg et l'association Alsace Nature. Ils s'associent chaque année pour organiser un rendez-vous consacré à ce site. Il s'agit de la 1<sup>ère</sup> édition dans la configuration de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, qui couvre désormais quatre sites Ramsar, dont un transfrontalier (parmi les 44 sites français), soit une superficie totale de plus de 268 000 hectares.

Pour en savoir plus :

[www.ramsaroberrhein-rhinsuperieur.eu](http://www.ramsaroberrhein-rhinsuperieur.eu)

[www.ramsar.org](http://www.ramsar.org)

[www.rheinauen-rastatt.de](http://www.rheinauen-rastatt.de)

[www.rn-rohrschollen.strasbourg.eu](http://www.rn-rohrschollen.strasbourg.eu)

[www.ramsaroberrhein-rhinsuperieur.eu](http://www.ramsaroberrhein-rhinsuperieur.eu)

<http://www.region-alsace/article/recois-ramsar-du-vieux-rhin>

© Saute / Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine

